

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21102258



16 MAR 2021

Greffé

N° d'entreprise : **474 381 963**

Nom

(en entier) : **La Récré du Cœur**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Rue d'Amercoeur, 55 - 4020 Liège**

Objet de l'acte : Démissions/nominations des administrateurs de la Récré du Cœur

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 10/03/2021.

La séance est présidée par M. de Lamotte qui entame celle-ci en indiquant que les administrateurs ont validé, lors de leur dernier Conseil, la venue des nouveaux membres qui en avaient fait la demande, à savoir L. Graas, JJ. Jouffroy, JF. Kaisin, MP. Berhin, G. Loyens, M. Halin, JP. Hoste, A. Langer & C. Smetz.

Pour autant que nécessaire, l'assemblée générale valide également l'admission de ces nouveaux membres. M. de Lamotte souhaite donc la bienvenue aux nouveaux membres de l'Assemblée générale. Suite au dépouillement, M. de Lamotte acte les désignations suivantes en tant qu'administrateur de l'ASBL:

- L. Graas
- G. Loyens
- MP. Berhin
- JJ. Jouffroy
- JF. Kaisin
- A. Langer
- JP. Hoste
- M. Halin
- C. Smetz

Il indique qu'un Conseil d'administration sera programmé dans les prochaines semaines afin de désigner les responsabilités au sein de celui-ci.

J. L'Hoest prend la parole et présente sa démission du Conseil. Il indique rester membre de l'Assemblée générale. Il précise que sa démission n'a rien à voir avec la direction prise par l'ASBL mais par sa situation personnelle. Il remercie tout le monde pour ce qui a été fait et ce qui sera fait pour l'ASBL à l'avenir.

J. Lomré indique qu'il est satisfait des récentes évolutions engagées par l'ASBL et donc du rapprochement de l'ASBL avec l'ASD et qu'il souhaite donc démissionner des instances de la Récré du Cœur.

M. de Lamotte acte également la démission de B. Wijnen en tant que membre de l'Assemblée générale comme demandé par cette dernière dans un courrier qui lui a été adressé.

Michel de LAMOTTE,
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/08/2021 - Annexes du Moniteur belge